

Penhir et Chapelle Saint-Samson Croix Saint-Samson

■ Monuments historiques

○ Périmètre de protection

Zone UD

Cette zone, difficilement raccordable à un réseau d'assainissement public correspond en général à un habitat de faible densité où peut être admise une urbanisation légère dans le respect du contexte bâti existant.

Zones UY

Il s'agit d'une zone urbaine destinée à recevoir des activités industrielles, artisanales et commerciales, ainsi que des dépôts ou installations publics ou privés, dont l'implantation à l'intérieur des quartiers d'habitation n'est pas souhaitable.
Elle comprend 3 secteurs répartis géographiquement et numérotés de 1 à 3.

Zones NA

Il s'agit de zones naturelles, équipées ou non, destinées à l'urbanisation.

Elles comprennent :

- _ des secteurs qui ne pourront être urbanisés qu'à l'occasion d'une modification du POS ou de la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) conformément aux dispositions de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme ;
- _ des secteurs pouvant s'urbaniser conformément au présent règlement, dont 2 secteurs NAc affectés aux opérations de loisirs et de vacances.

ZONE NC

Il s'agit de zones de richesses naturelles à protéger en raison notamment de la valeur agricole des terres ou de la richesse du sol ou du sous-sol. Elles comprennent, entre autre :

- des secteurs NCe correspondant aux activités liées à l'exploitation des mines et carrières.

ZONES ND

Il s'agit de zones naturelles à protéger en raison d'une part, de l'existence de risques ou de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique ou écologique. Elles comprennent, en outre :

- _ des secteurs NDa, NDb, NDb correspondant respectivement aux zones A, B et C du plan d'exposition au bruit de l'aérodrome ;
- _ des secteurs NDd affectés aux équipements de sports et de loisirs comprenant des secteurs NDd1 destinés à recevoir des constructions nécessaires à ces activités.

Ech : 1/5000



Extrait de cadastre actuel

■ Voirie actuelle

- Monuments historiques
- Périmètres de protection

Extrait de cadastre 1819

- Voirie 1819



Aenhir Saint Samson
Chapelle Saint-Samson
Croix Saint-Samson

- Monuments historiques
- Périmètres de protection

Nature des lieux

- Bati antérieur à 1914
- Bati postérieur à 1914
- Talus
- Jardin : pelouse, potager...
- Terre cultivée
- Prairie
- Lande, friche ou taillis
- Masse boisée

